Les Coteaux molassiques

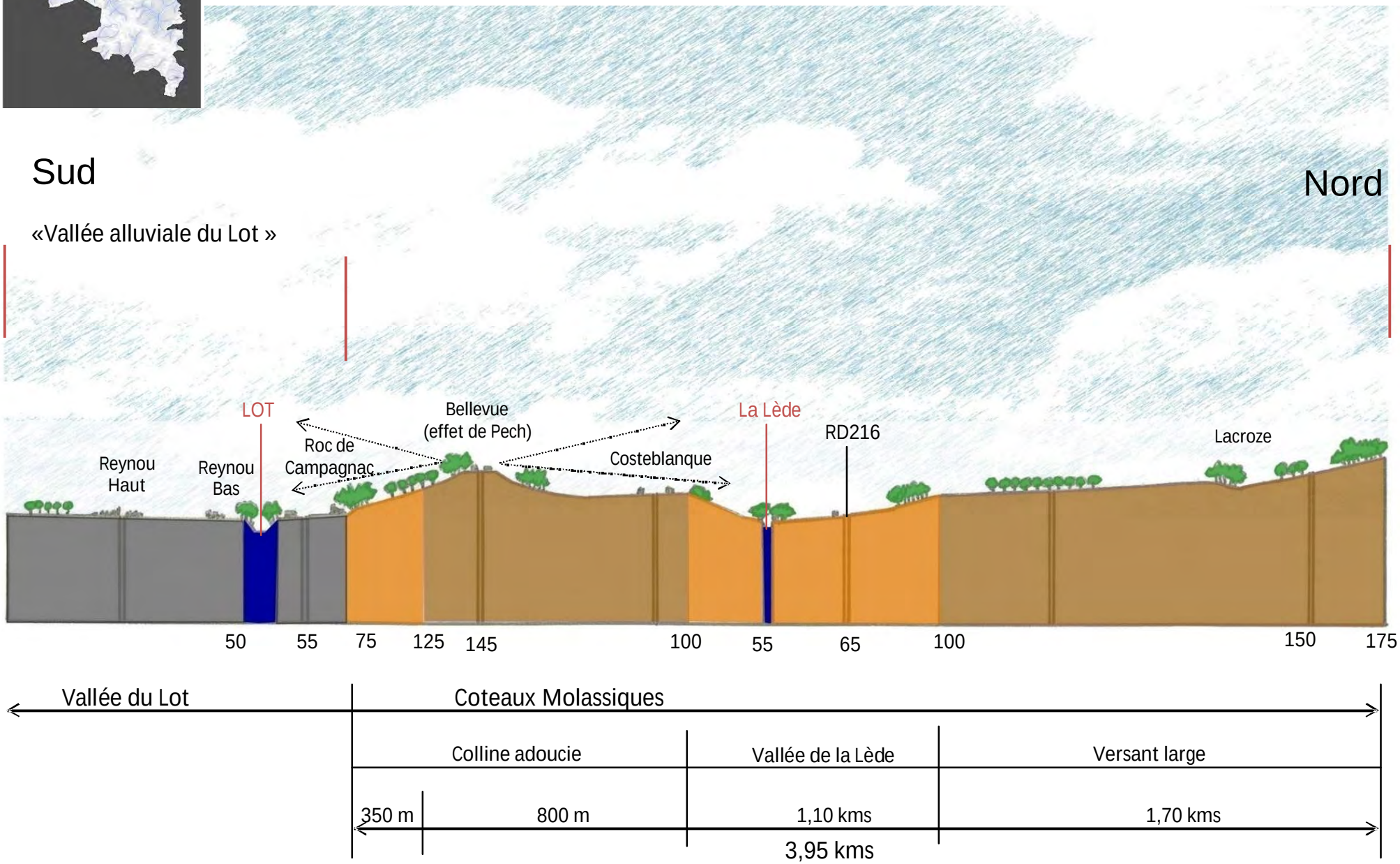

Grand Paysage

Les Coteaux molassiques

Pech depuis Casseneuil vers le Nord

Coteaux urbanisés vers les coteaux villeneuvois

- Vaste plateau modulé par des collines molassiques regardant tantôt vers le Lot, tantôt vers la Lède, et rythmé par une succession de pechs
- Des formes arrondies, adoucies par l'érosion, formées d' un substrat tendre et propice à une agriculture diversifiée
- Région anciennement envahie par la forêt , qualifiée de sauvage. Une présence déterminante des massifs boisés sur les coteaux, désormais moins évidente dans l'aire périurbaine de Villeneuve sur Lot
- Une ligne de coteau sectionnée par le cours de la Lède, dont la vallée encaissée et très ramifiée est fortement peuplée et cultivée
- Un territoire faiblement peuplé historiquement, hormis les coteaux sous influence villeneuvoise, colonisés par un habitat pavillonnaire, linéaire et étagé, profitant des panoramas et de l'accessibilité (via la RN21 et la D216).

Paysage biodiversité

Les Coteaux molassiques

- Un relief moins contraignant que dans les Pays des Serres et une place plus réduite des espaces naturels
- Les réservoirs sont bien reliés entre eux par un réseau assez dense de corridors composés d'un ensemble de haies et petits bosquets souvent disposés sur les versants ou dans des fonds de vallons
- Les réservoirs biologiques sont principalement composés de boisements, disposés en « taches » sur les reliefs et le long des cours d'eau, et par la vallée de la Lède, remarquable par la continuité de ses prairies humides bocagères,

La vallée de la Lède

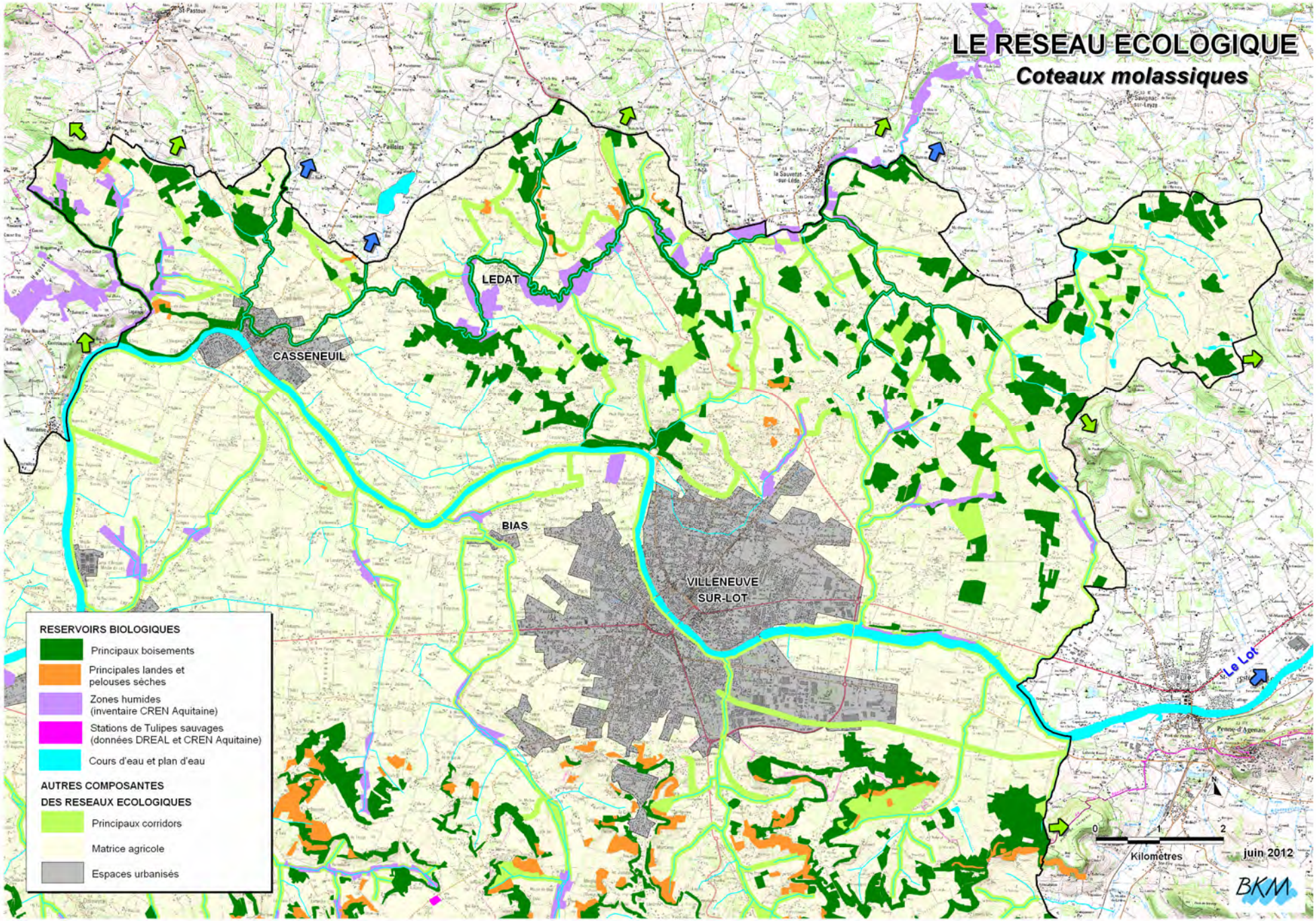
LE RESEAU ECOLOGIQUE
Coteaux molassiques
LEDAT
CASSENEUIL
BIAS
VILLENEUVE SUR-LOT
Le Lot
RESERVOIRS BIOLOGIQUES
Principaux boisements
Principales landes et pelouses sèches
Zones humides (inventaire CREN Aquitaine)
Stations de Tulipes sauvages (données DREAL et CREN Aquitaine)
Cours d'eau et plan d'eau
AUTRES COMPOSANTES DES RESEAUX ECOLOGIQUES
Principaux corridors
Matrice agricole
Espaces urbanisés
0 1 2
Kilomètres
juin 2012
BKM

Paysage habité

Les Coteaux molassiques

Un isolat agricole vers Sartresse à Lédat

- Historiquement, des coteaux faiblement peuplés, longtemps occupés par des bois
- Un habitat rural ponctuel composé principalement de bordes (fermes isolées) dissimulées au creux des vallons doux ou en lisière des massifs boisés
- La vallée urbanisée de la Lède et les routes rayonnantes depuis Villeneuve sur Lot créent des chapelets densément bâtis, cloisonnant les grands paysages agricoles
- Les coteaux nord-est équivalent à la banlieue villeneuvoise, s'étalant en poches pavillonnaires, grimpent à l'assaut des buttes et des versants sud et ouest
- Une tendance très forte d'urbanisation linéaire le long des axes panoramiques selon le modèle unique du pavillon

Le centre-bourg ancien de Lédat

Paysage cultivé

Les Coteaux molassiques

Vignes sur versant sud

- Des collines molassiques aux terroirs complexes et au relief nerveux offrant une agriculture diversifiée : arboriculture (pruniers et noisetiers), prairies (élevage bovin), tournesol, maïs, ...
- Une couverture boisée significative sur les pechs, les pentes et les rebords de plateaux
- Des coteaux et vallons verdoyants, irrigués par le chevelu d'affluents du Lot et de la Lède, segmentés d'une présence de structures végétales et de boisements morcelés : bosquets, haies vives, alignements et arbres repères, ripisylves préservées,...
- La vallée de la Lède, surlignée par sa ripisylve et par quelques peupleraies, accueille maraichage, grands vergers et grands champs en cours d'élargissement
- La vigne reste encore présente sur quelques coteaux bien exposés

Peupleraies dans la vallée de la Lède

Vergers

Elevage bovin

Paysage cultivé

Une petite unité d'exploitation (habitat, grange & pigeonnier) isolé sur la ligne du relief, au sein de parcelles cultivées : céréales + pâtures + vergers Casseneuil

Paysage traversé

Les Coteaux molassiques

Alignement de platanes (Av de Paris)

- La RN21 crée un effet coupure au travers des coteaux nord-est
- Un maillage routier rayonnant, vecteur de la périurbanisation villeneuvoise sous forme d'étalement linéaire : des voies urbanisées où le bâti occulte les perspectives
- Des « routes galeries » rythmant la traversée des coteaux, au travers des massifs boisés
- Un maillage doux quasi absent et des chemins de randonnés peu développés, freins à l'exploration du territoire

Une route longe un versant dans le Lédat et dessert en chapelet un habitat récent

Paysage protégé

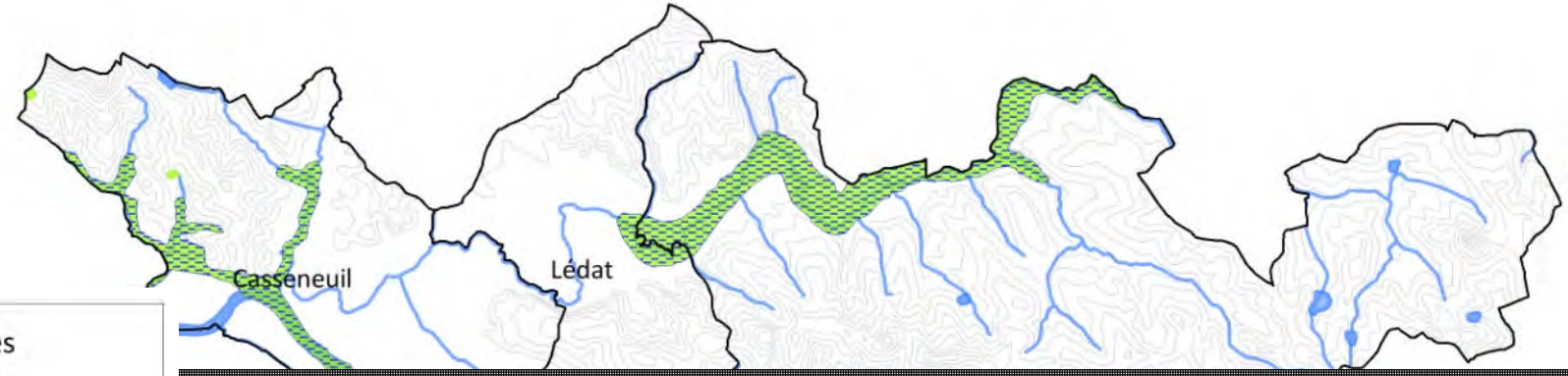

Protections et inventaires du patrimoine naturel

- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- Zone Natura 2000
- Arrêté de protection Biotope
- Inventaire zones humides élémentaires

- Plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique :
  - Vallée de la Lède et de la Leyze
  - Vallée et coteaux du Lot à Casseneuil
  - Stations botaniques de la Maurasse et de Vigoulette
- Deux Inventaires zones humides élémentaires sur les principaux cours d'eau (Malpas, Lot, Lède)

La vallée de la Lède depuis Saltre à Villeneuve-sur-Lot

Paysage protégé

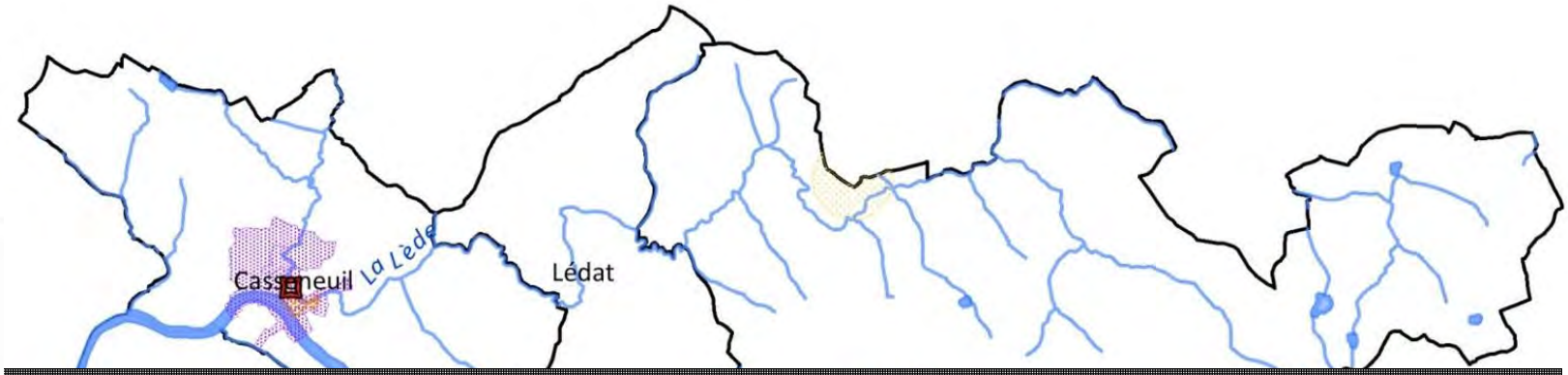

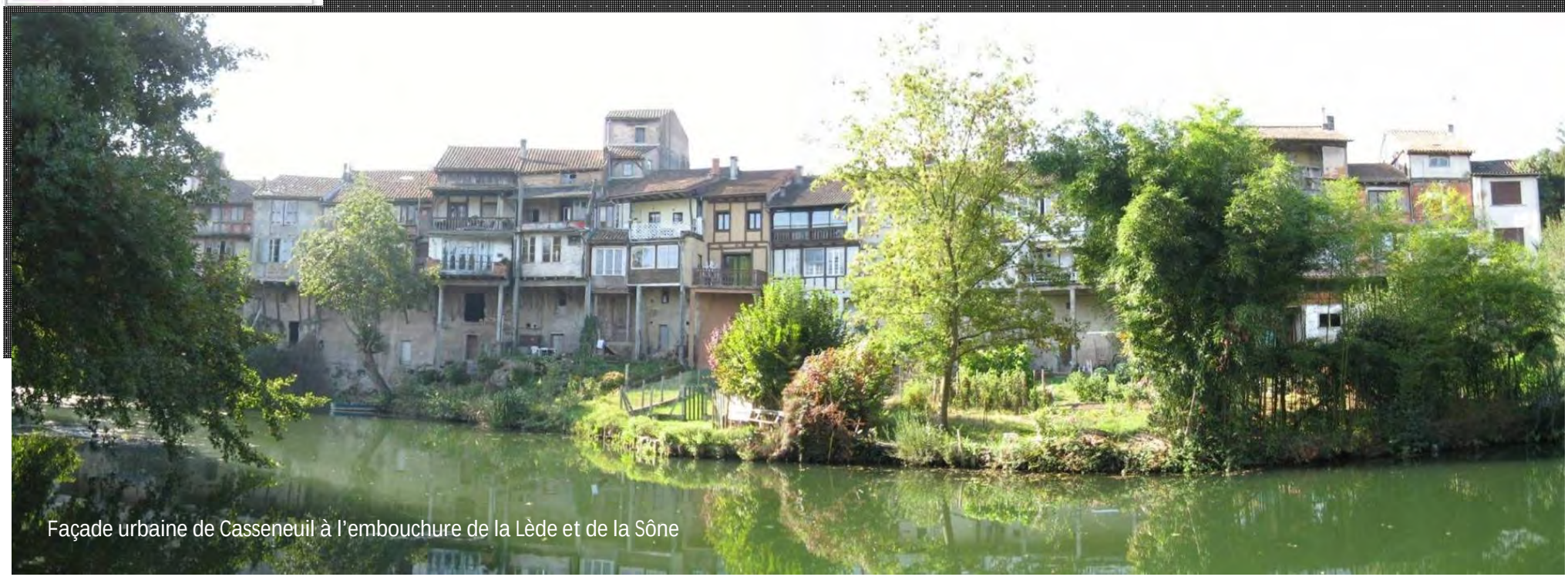

Façade urbaine de Casseneuil à l'embouchure de la Lède et de la Sône

Petit Patrimoine

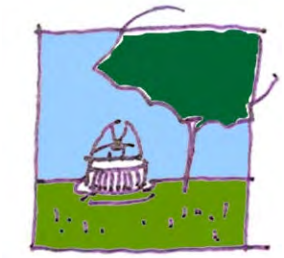

• Une association de matériaux issus des différents terroirs : le calcaire blanc du plateau et le tuf, grès tendre issu des molasses (moellon brut). Les murets de pierre sèche encadrent les vignobles.

• Un patrimoine rural et agricole préservé : modèle de ferme traditionnelle accompagnée de grange-étable, pigeonnier, et arbre repère

• Valle de la Lède : les moulins, très rares (Moulin du Gros)

Moulin du Gros

Les Coteaux molassiques

Ensemble agricole traditionnel vers Vigoulette à Casseneuil

Réappropriation d'une grange à Lédat

Ancien château vers Saltre à Villeneuve-sur-Lot

Paysage dégradé

Les Coteaux molassiques

Des implantations violentes dans le coteau

- Des reliefs doux offrant un balcon sur la vallée du Lot, en cours de mitage sur les versants sud et en appui des routes existantes
- Une tendance à un éparpillement des opérations de lotissement hors des bourgs, nuisant à la lisibilité des pôles et coûteux en réseaux
- Une architecture de faible qualité qui « banalise » le bâti local ancien et qui altère souvent violemment les sites d'implantation.

Une architecture banalisante

Lotissement sur versant sud, coupé du centre-bourg

3 secteurs d'évolutions / 60 ans

Coteaux molassiques (Lédat)

• La commune de Lédat, dans les années 1950, offre 2 types de bâtis : un centre-bourg restreint, semi-circulaire, développé sur la base d'un prieuré médiéval et un saupoudrage de bâtis agricoles, à l'identique des autres territoires de la Vallée et des Serres, mais arrivé plus tardivement.

• Le réseau routier communal se développe dans les années 1970 et quelques ponctuations individuelles viennent se glisser le long des routes de crêtes entre les bâtis agricoles.

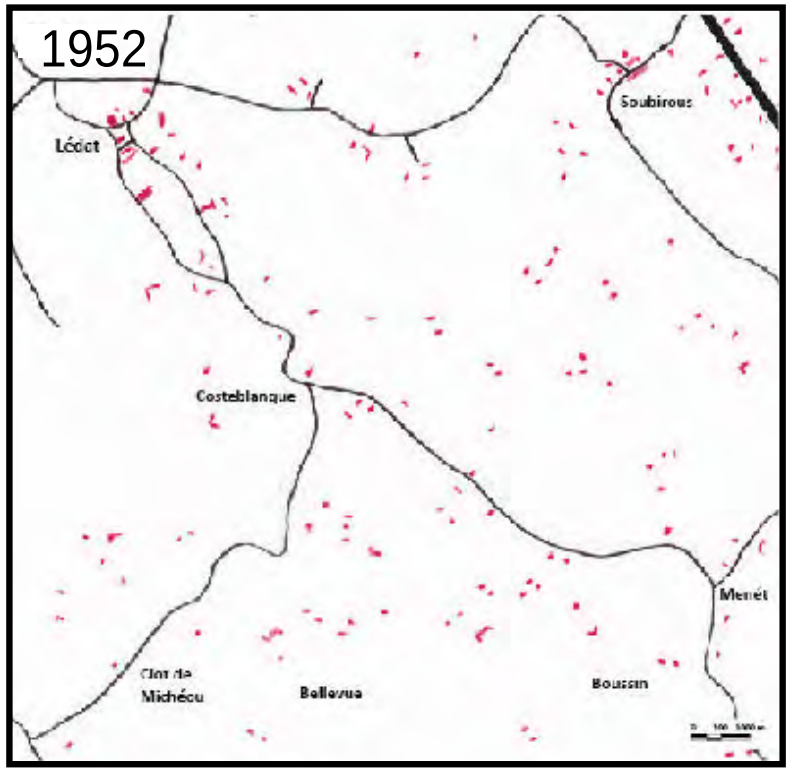

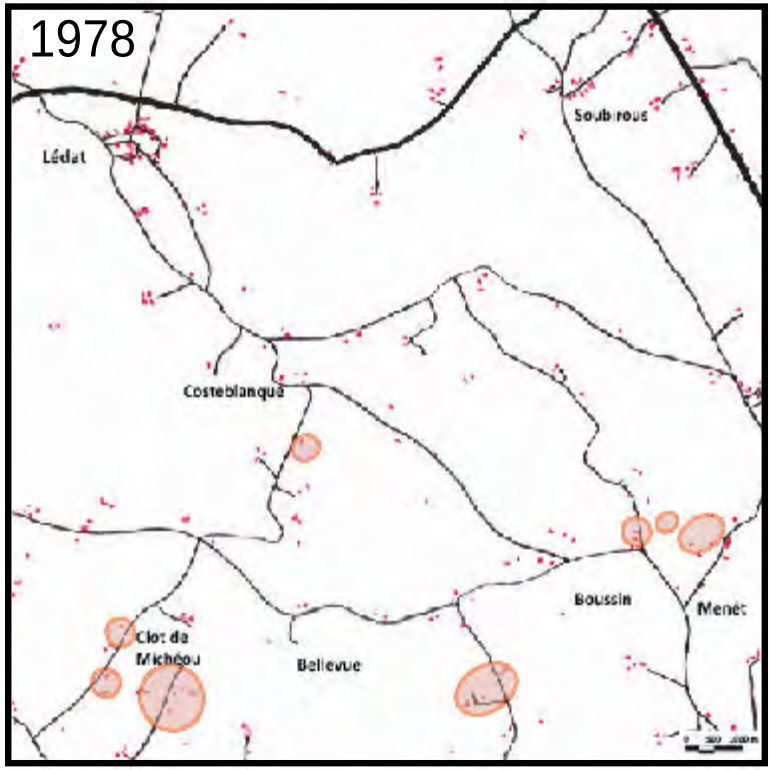

3 secteurs d'évolutions / 60 ans

Coteaux molassiques (Lédat)

• Les années 2000 confirment le renforcement d'une urbanisation le long des axes routiers, particulièrement visible à Boussin, Bellevue ou Menét au sud. Le linéaire bâti est quasi-continu sur ces routes de crête prisées pour les larges panoramas qu'elles dégagent. Les paysages sont ainsi quasi-privatisés par des implantations faisant « masques » depuis l'espace de la voie.

• Le centre-bourg s'urbanise rapidement en périphérie : tissu pavillonnaire lâche en entrée de ville Sud et 2 lotissements à Malbec au Nord. Ces nouveaux développements permettent une revitalisation du bourg mais auraient mérité une insertion moins en rupture avec la forme et la densité circulaire du noyau médiéval.

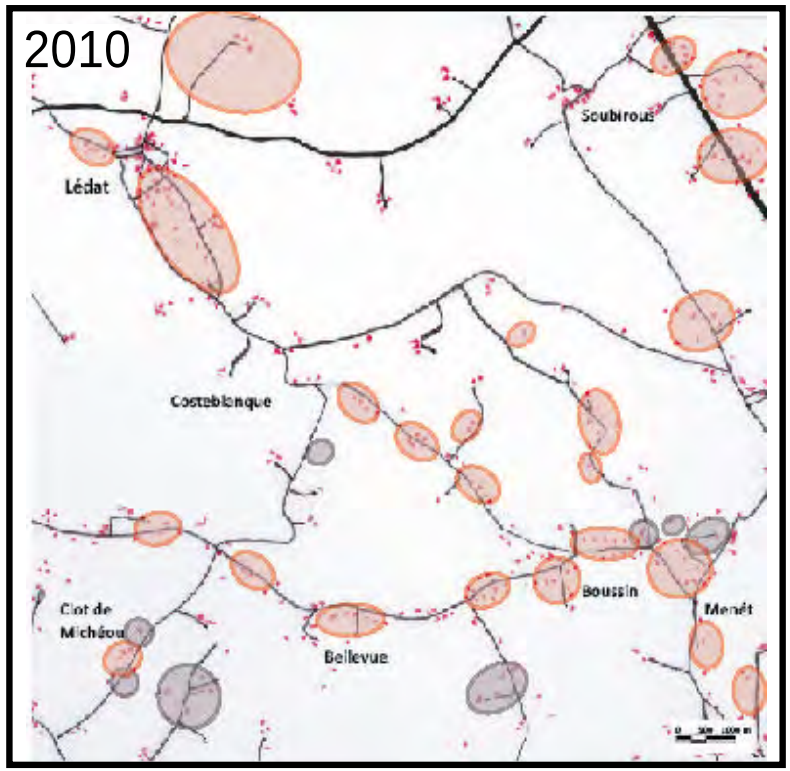

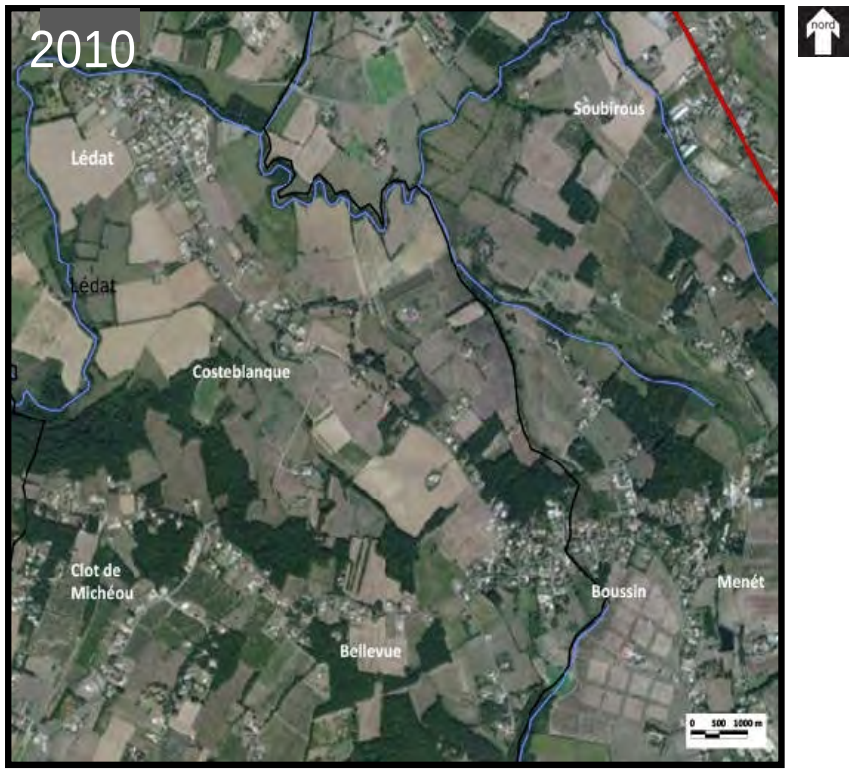

Site de bas de pente: à proximité d'une rivière (Lédat, Cazeneuve)

Implantation d'origine :

- dans une vallée, en bas de pente, à proximité d'une rivière.

- une implantation urbaine qui s'est aggloméré autour d'un prieuré à l'époque médiévale, d'où une forme en arc de cercle autour de l'église et de la place. La façade moyenâgeuse (colombages bois, briques, tuiles, ...) est constituée de maisons accolées à 2 niveaux . Des alignements de platanes sont présents sur la place centrale et sur l'entrée de bourg Nord, tranchant avec la ripisylve « floue » de la Lède.

L'évolution :
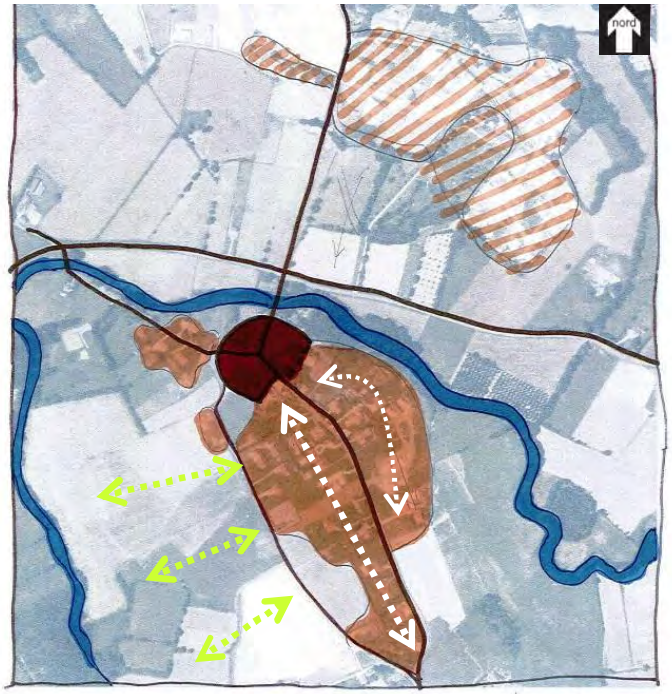
- Deux sites prioritaires d'extensions. Le premier, dans la continuité du noyau ancien, sur une terrasse légèrement surélevée par rapport à la Lède, vers le Sud. Cela forme 2 ailes déployées le long de la route principale. Une certaine épaisseur est recherchée. Le second site est déconnectée du bourg, de l'autre côté de la rivière, sur les premiers contreforts sud de la vallée. Dans les 2 cas, la forme urbaine est lâche (pavillons isolés sur parcelle).